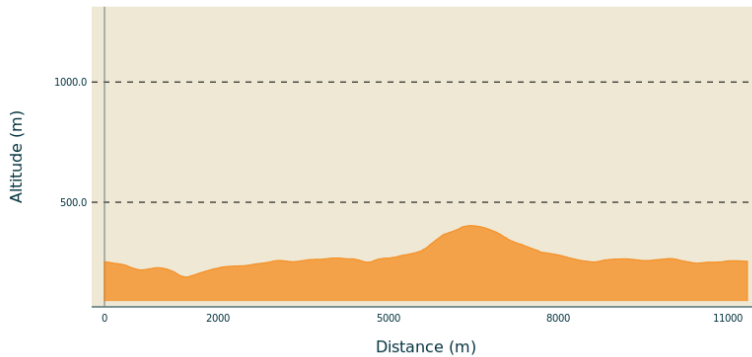


31-Le Merzelet - Vinezac

Bassin d'Aubenas

Profil altimétrique



Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 40

Longueur : 11.3 km

Dénivelé positif : 276 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Patrimoine agricole, Patrimoine bâti, Viticulture

Itinéraire

Départ : Parking du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac

Arrivée : Parking du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac

Balisage :  PR

Communes : 1. VINEZAC 2. LACHAPELLE-SOUS-AUBENAS

1. Départ du parking de l'EHPAD du Chalendas, rue du bourg. Un panneau INFO RANDO est implanté à l'angle nord de la place. S'échapper de la place par le nord en suivant la rue du Bourg sur 50 m pour rejoindre le poteau randonnée « Le Village ».
2.  LE VILLAGE : descendre à droite l'impasse du jeu de boule en direction de "Les Alobres" et suivre à gauche la route des Auverges. Après la croix de pierre, suivre le chemin du Lavoir puis descendre en face le chemin de terre qui rejoint la route. La traverser et descendre au bord du près en longeant le mur jusqu'au ruisseau (souvent à sec).
3. Au ruisseau aller-retour possible (60 m aller) en descendant le ruisseau pour voir la fontaine et son lavoir. Sinon, après la traversée du ruisseau, remonter à gauche et suivre la route du Devès à droite. Juste après les vignes, quitter la route pour le chemin de terre qui monte à gauche. Au carrefour, suivre en face le chemin qui redescend légèrement sur 250 m puis prendre le sentier qui plonge à gauche dans le vallon. Traverser le ruisseau et remonter le long du centre équestre jusqu'au carrefour "Les Alobres".
4.  LES ALOBRES : remonter face à vous le chemin du Serre en direction de "Soudournas". Ce chemin non revêtu grimpe sur une petite croupe dominant le vallon des Alobres. Le suivre toujours tout droit, poursuivre sur la voie goudronnée qui contourne une maison et 250 m plus loin, au bout de la ligne droite, quitter la route pour emprunter le chemin sur la gauche. Il longe le vallon en crête de talus et atteint une maison 1 km plus loin.

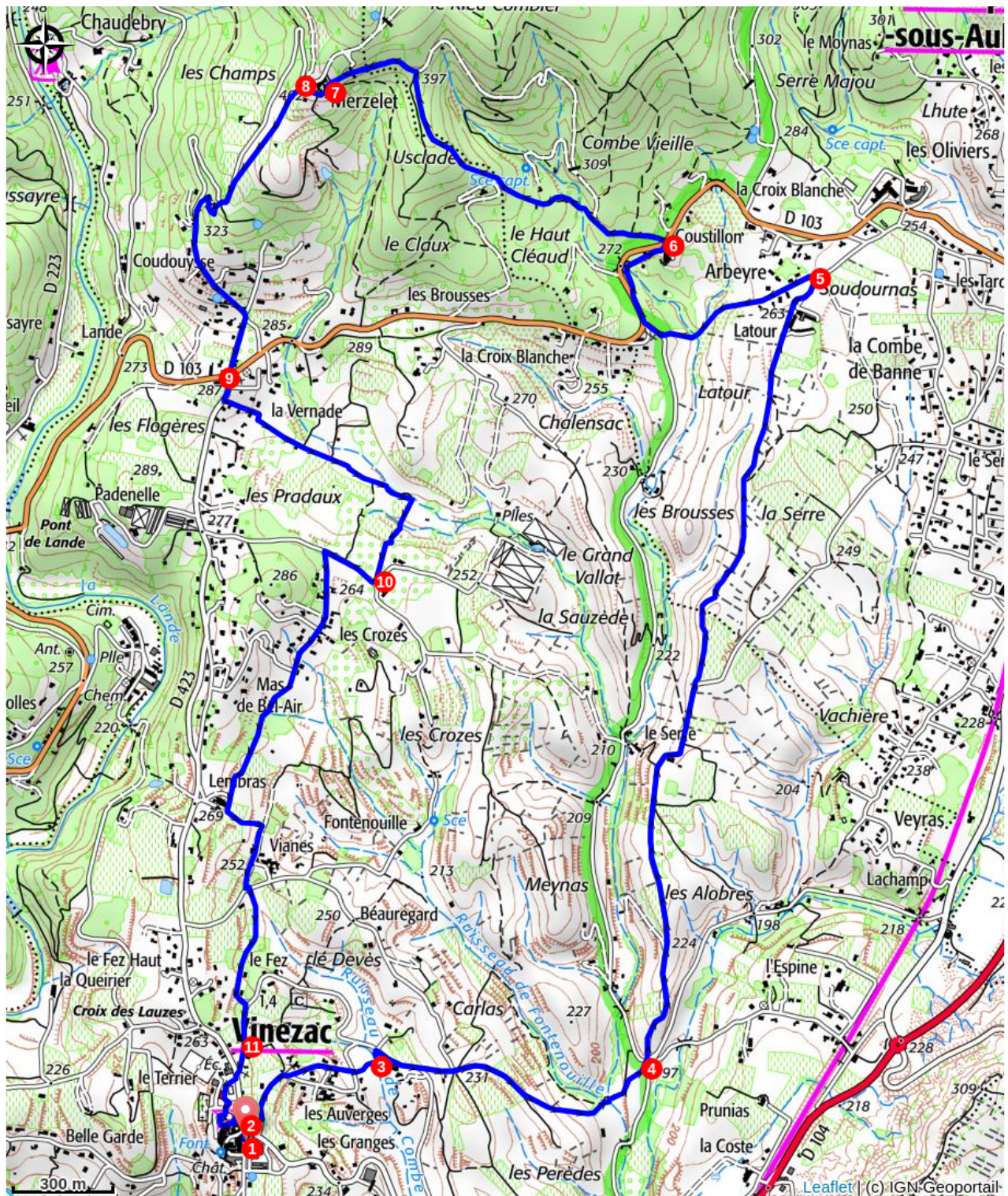
Poursuivre tout droit sur le chemin carrossable puis longer l'ESAT Les Amandiers pour atteindre le carrefour "Soudournas".

5.  SOUDOURNAS : prendre à gauche le chemin qui remonte entre les maisons en direction de "Merzelet". La voie carrossable devient sentier, traverse un ruisseau et atteint une route. La remonter à droite puis longer la RD 103 à droite sur 100 m. Prendre à droite encore le chemin du Coustillon, jusqu'à retrouver la RD 103.
6. La traverser pour remonter le chemin de Combe Vieille sur 250 m puis bifurquer à gauche sur le sentier forestier qui descend sous les pins. Il traverse le ruisseau et grimpe sur 800 m. A la piste la suivre à gauche pour atteindre les maisons au carrefour "Merzelet".
7.  MERZELET : longer les maisons au sud pour atteindre le carrefour "Merzelet Ouest" à l'autre bout du hameau.
8.  MERZELET OUEST : emprunter le chemin qui plonge en direction de « Les Crozes ». A la route, la suivre quelques mètres puis dans le virage en épingle, la quitter à gauche pour le sentier qui descend en sous-bois. De nouveau à la route continuer jusqu'à la Vernade par l'impasse de Coudouysse.
9. Traverser la RD 103 pour suivre la direction de Vinezac. 70 m après le carrefour, prendre à gauche le chemin des Pradaux et poursuivre sur un chemin de terre toujours tout droit à chaque intersections. Contourner l'angle de la parcelle viticole et remonter par deux raidillons successifs jusqu'au carrefour « Les Crozes », à la route.
10.  LES CROZES : prendre à droite direction « Le Fez » puis encore la route de droite. Au bout du près, prendre la route de La Fontaine à gauche, poursuivre entre les maisons puis tout droit sur le chemin de terre jusqu'au hameau de Lembras. Descendre à gauche entre les vignes puis prendre à droite le chemin qui longe le hameau de Vianès et son moulin à huile. Au carrefour des routes, prendre à gauche puis tout de suite à droite le chemin de terre qui plus loin est goudronné. Au carrefour suivant, prendre le chemin du Fez à droite, dépasser le carrefour  LE FEZ en direction du village.
11. Au carrefour des routes, prendre en face les 3 marches devant l'école pour accéder à la place Denis Tendil. Longer la mairie puis entrer dans le vieux village par la la rue du Chantou. La quitter à gauche pour le passage vouté rue

du Paradis, longer l'église et rejoindre la route principale par les escaliers. La suivre à droite, dépasser le poteau



LE VILLAGE et continuer tout droit pour retrouver votre point de départ.



Recommandations

ATTENTION : Itinéraire fortement exposé au soleil, à éviter en saison estivale !

Afin de respecter les lieux :

- Tenez votre chien en laisse (et ramassez ses déjections)
- Respectez la propriété privée : restez sur le sentier balisé
- Ne cueillez aucun fruit cultivé, ni même de châtaignes au sol
- Respectez la nature, ramenez vos déchets
- Pensez à refermer les barrières derrière vous, les éleveurs vous remercient
- Les feux sont strictement interdits, la forêt méditerranéenne y est très sensible

Pour votre sécurité :

- Ne surestimez pas votre condition physique, reportez-vous à la grille de cotation
- Consultez la météo avant de vous engager sur un itinéraire
- Portez de bonnes chaussures et emportez de l'eau
- Partez accompagnés d'un guide ou d'une carte à jour

Numéro d'urgence : 18 ou 112

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Aubenas, prendre la direction d'Alès par la D 104 puis au rond point de l'Auberge des Côtes (zone commerciale), suivre à droite la direction Vinezac par la D 423. A l'intersection à l'entrée du bourg, bifurquer à gauche sur rue du bourg pour stationner.

Parking conseillé

Parking du Chalendas, rue du bourg 07110 Vinezac



Lieux de renseignement

Office de tourisme Aubenas-vals-Antraigues

Tel : 0475890203

<https://www.aubenas-vals.com>